

Arras, le 4 juin 2019

Une situation économique départementale qui évolue favorablement

Hier, lundi 3 juin 2019, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, a réuni les acteurs socio-économiques du département, les parlementaires et les présidents des intercommunalités afin de dresser le panorama de la situation économique et de l'emploi.

L'année 2018 a permis de conforter la forte dynamique de croissance d'activité des entreprises dans tous les secteurs (+5,18%), déjà amorcée en 2017, constatée notamment avec l'augmentation des recettes TVA (+1,69%), d'impôt sur les sociétés (+2,04%) ou des droits d'enregistrement (+2,80%). Le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) a permis de faire bénéficier, en 2018, 21 008 entreprises de 214,23 millions d'euros.

De plus, l'investissement des entreprises en 2018 a progressé sensiblement de 6,08 % (contre 1,59 % en 2017), porté en particulier par les grandes entreprises.

Si le nombre de dossiers de surendettement des ménages a baissé de 4,3 % sur une année, la baisse est moindre qu'au niveau régional (-7,7%) et national (-11,5%).

S'agissant du nombre de licenciements économiques établis à 1890 pour l'année 2018 (dont 51,3 % pour les entreprises de moins de 10 salariés), la nette diminution observée souligne la conjoncture économique plus favorable, au regard du nombre de licenciements annuels des années 2014-2015 (3680 par an).

Le taux de chômage départemental (10,8 % au 3ème trimestre 2018) continue à baisser ; il est au plus bas depuis 10 ans et vient de passer en dessous de la moyenne régionale. Même si la situation du chômage reste contrastée selon les territoires (7,8% pour l'Arrageois-Ternois, 13,3% sur Calais), la baisse continue concerne tous les territoires ci-après. C'est ainsi que les territoires de Calais (13,3%) et de Lens-Liévin (13,2%) ont, sur un an, créé des emplois salariés à des niveaux importants (+410 postes pour Lens-Liévin dans les services / commerce / construction et + 350 postes pour Calais dans les services / construction) concourant à cette dynamique bien orientée de diminution programmée du chômage.

Si le nombre de procédures collectives sous l'égide des tribunaux de commerce a bien diminué, le nombre de liquidations judiciaires est en légère mais constante augmentation, en touchant particulièrement les entreprises unipersonnelles.

Communiqué de presse



Enfin, sur l'ensemble du département, ces perspectives de recrutement suivies par Pôle Emploi sont orientées à la hausse.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, continuera à mobiliser les services territoriaux de l'État, en parfaite complémentarité avec les collectivités territoriales, afin de développer ces solides fondamentaux grâce à la mise en œuvre de multiples leviers :

- la cellule d'accélération et d'accompagnement (C2AP) des nouveaux projets.
- la mobilisation avec la région Hauts-de-France autour du service public de l'emploi local (SPEL) pour lever les freins à l'emploi.
- l'accompagnement des entreprises en difficultés (dans le cadre du CODEFI et de la cellule des chefs de services financiers).
- la promotion du développement de l'apprentissage et du plan d'investissement dans les compétences.
- l'accompagnement des publics plus éloignés de l'emploi (insertion par l'activité économique, emplois francs, contrats aidés des parcours emploi compétences, Garanties jeunes).